

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ



DURÉE

En ligne : 2 sessions de 2h30
En présentiel : 1 jour



MODE

En ligne ou
En présentiel



DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles



TARIFS

Voir grille tarifaire à la fin du catalogue

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Afin de répondre aux questionnements de ses membres et d'apporter une assistance concrète et précise aux collectivités, Sites & Cités remarquables de France propose une formation sur la gestion des enseignes et publicités, notamment en Site patrimonial remarquable.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Se familiariser avec la réglementation en vigueur en matière de publicité et d'enseignes et ses enjeux en Site Patrimonial Remarquable.

INTERVENANT



Philippe ZAVOLI

Maître de Conférences en droit public, Institut Fédératif de recherche sur les transitions juridiques, Université de Pau et des Pays de l'Adour, spécialiste du droit de la publicité



PROGRAMME DE LA FORMATION

- ❑ Le règlement local de publicité (RLP) : contexte législatif et enjeux
- ❑ L'élaboration d'un RLP
- ❑ Le traitement des enseignes en centre-ville et Site patrimonial remarquable
- ❑ Exemples de bonnes pratiques
- ❑ Zoom sur les contentieux
- ❑ Échanges et réponses aux problématiques rencontrées sur les territoires



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Techniciens, élus, urbanistes, chargés de planification ou d'aménagement, architectes... de villes et territoires de toutes tailles. Pas de pré-requis

15 PERSONNES MAXIMUM



MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce module de formation propose une présentation détaillée sur un support pédagogique illustré par des exemples concrets faisant écho à vos pratiques.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation.



ACCÈS ET CONTACT

Formulaire d'inscription en ligne : lien sur notre site internet

Ou en envoyant un message à reseau@sites-cites.fr

Nous sommes disponibles au 09 72 49 97 06 pour vous accompagner.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. En cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap, merci de prendre contact avec notre équipe.